

Informations de base

2019/2786(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Produits biocides: inscrire le fromage en tant que substance active à l'annexe I

Complétant [2009/0076\(COD\)](#)

Subject

3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)
4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
08/08/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)05867	
08/08/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
16/10/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		